

Image not found or type unknown



mandataire Juduciaire qui supperwise

Par **seby**, le **19/07/2009** à **10:57**

Bonjour, Un mandataire Judiciaire a été nommé par un tribunal pour récupérer une somme d'argent que j'avais confié à un cabinet de prêt hypothécaire. Le mandataire Judiciaire ne répond pas à mes courriers, cela fait dix-huit ans que ça dure. Ma question: Existe-t-il une autorité supérieure qui pourrait vérifier le déroulement de cette affaire. Cordialement